

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

Marché de fourniture de combustible, entretien des installations de chauffage et climatisation des bâtiments communautaires, exploitation et maintenance des installations secondaires des sous-stations des bâtiments scolaires desservis par le réseau chaleur rive droite n°09264U- Appel d'offres ouvert- Avenant N°1

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par la délibération n° 2009/0033 en date du 16 janvier 2009, le Conseil de Communauté a autorisé M. le Président à lancer le marché d'exploitation des installations de chauffage et climatisation de l'ensemble des bâtiments communautaires sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

L'acte d'engagement a été accepté pour 1 381 876,25 H.T. € soit 1 652 723.99 € T.T.C. Il s'agit d'un marché à bon de commande passé par appel d'offres ouvert, avec publicité européenne, en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics. Ce marché est à prix unitaire, il a été conclu pour une durée de 4 ans à compter de septembre 2009 avec un minimum et un maximum en valeur de 1 200 000 € H.T. et 3 600 000 € HT sur la durée totale du marché.

A l'issue de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres, a décidé d'attribuer le marché correspondant à l'entreprise COFELY GDF SUEZ.

A ce jour, la restructuration de l'hôtel communautaire a nécessité le déménagement de certains services dans de nouveaux bâtiments qui ne sont pas inclus dans la liste des sites du marché initial.

Dès lors et en application de l'article 5.3 du CCTP qui stipule que tout changement dans les installations ou dans la constitution des bâtiments, et en général toute modification des éléments de base du marché initial feront l'objet d'un avenant, il convient d'intégrer par voie d'avenant ces nouveaux bâtiments au marché initial.

Les prestations et les obligations des parties figurant au marché initial demeurent inchangées et les nouveaux bâtiments font l'objet d'un prix de prestation par référence au bordereau de prix existant, pour des installations comparables.

Les modifications suivantes sont à prendre en compte :

Ajout au bordereau de prix des installations des bâtiments suivants :

- ✓ 2^{ème} étage de l'immeuble Le Guyenne : système de climatisation salle de réunion du rez-de-chaussée et du local serveur.
- ✓ Immeuble Porte de Bordeaux 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, et 7^{ème} étages : système de chauffage et de climatisation.
- ✓ Immeuble rue Lecocq au rez-de chaussée et au 1^{er} étage : système de climatisation d'un bureau en rez-de chaussée et du 1^{er} étage.

Toutes les autres dispositions du marché précité, non modifiées par le présent avenant, demeurent inchangées.

Cette modification n'entraîne aucune incidence financière sur les montants minimum et maximum du marché.

Les prix objet du présent avenant s'établissent par référence au bordereau de prix initial comme suit :

Prix HT en € - climatisation

Bâtiments	P2	P3
Immeuble Le Guyenne	318.10 € HT	99.48 € HT
Immeuble Porte de BX	3879.44 € HT	99.48 € HT
Immeuble rue Lecocq	151.48 € HT	

Le montant du présent avenant s'établit donc à : 4547.98 € HT soit 5439.38€ TTC.

La plus value générée par la prise en compte de ces nouvelles installations représente un total de 5439.38 € TTC soit 0,33 % du montant initial du marché tel qu'il ressort au détail estimatif indicatif servant à l'analyse comparative des offres et repris à l'Acte d'Engagement établi à 1 381 876,25 € HT soit 1 652 723.99 € T.T.C.

Il apparaît dès lors nécessaire d'autoriser Mr le président à signer l'avenant N°1 à intervenir,

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante:

Le conseil de communauté,

Vu le Code des collectivités territoriales,

Vu le Code des marchés Publics,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2009/ 0033 en date du 16 janvier 2009,

Vu le projet d'avenant mis à disposition des élus communautaires en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT,

Vu le marché initial N°09264 U,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT,

Qu'il est nécessaire de conclure un avenant au marché N° 09264 U pour ajouter au Bordereau des prix du marché initial les installations des bâtiments suivants, suite aux déménagements de certains services communautaires dans de nouveaux bâtiments :

- ✓ 2^{ème} étage de l'immeuble Le Guyenne : systèmes de climatisation salle de réunion du rez-de-chaussée et du local serveur.
- ✓ Immeuble Porte de Bordeaux 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, et 7^{ème} étages : système de chauffage et de climatisation.
- ✓ Immeuble rue Lecocq au rez-de chaussée et au 1^{er} étage : système de climatisation d'un bureau en rez-de chaussée et du 1^{er} étage.

Que cet avenant n'entraîne aucune incidence financière sur les montants minimum et maximum du marché.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Les termes du projet d'avenant N° 1 ci-annexé du marché n° 09264U, relatif au marché de fourniture de combustible, entretien des installations de chauffage et climatisation des bâtiments communautaires – Exploitation et maintenance des installations secondaires des sous-stations des bâtiments scolaires desservis par le réseau chaleur rive droite.

Le montant de l'avenant s'élève à 4 547.98 H.T. € H.T. soit 5 439, 38 € T.T.C.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant N°1 précité et ci-annexé relatif au marché N°09264U conclu avec l'entreprise COFELY GDF SUEZ ENERGIE SERVICES, Agence Garonne Parc d'activités « La Gardette » - Rue du Courant – 33310 LORMONT.

ARTICLE 3:

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal de l'exercice en cours correspondant aux chapitres et articles concernés suivants:

Chapitre	Article Fonction	Fonction	CRC
011	60612	0204	AA20
011	6156	0204	AA20
011	60612	0205	AA20
011	6156	0205	AA20
011	60612	0261	AA20
011	6156	0261	AA20
011	6156	0211	AA20
011	6156	0212	AA20
011	6156	0213	AA20
011	60612	8221	AA20
011	6156	8221	AA20
011	60612		
011	6156		
011	60612	0206	A410
011	6156	0206	A410
011	6156	0260	A720

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 13 DÉCEMBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 13 DÉCEMBRE 2010</p>
--

M. MICHÈLE ISTE